RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02844
Numéro SIREN : 830 062 147
Nom ou dénomination : AB.BIFENZI

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2020 sous le numéro de dépôt 2288

Greffe du tribunal de commerce de Versailles

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/2288

Déposant :

Nom/dénomination : AB.BIFENZI

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 830 062 147

N° gestion : 2017 B 02844

Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

n° de dépôt 2288

n° de gestion 178 2844

18 FEV. 2020

AB.BIFENZI n° de facture

n° de chrono

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500,00 €

Siège social : 75 boulevard de Bezons

78500 SARTROUVILLE

830 062 147 RCS VERSAILLES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 10 849,58 €, de la manière suivante :

- de reporter purement et simplement la perte de l'exercice, s'élevant à -10 849.58 €

au compte "Report à Nouveau"

Dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

AB.BIFENZI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500,00 €
Siège social : 75 boulevard de Bezons
78500 SARTROUVILLE
830 062 147 RCS VERSAILLES

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 26 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-six juin, à dix-huit heures vingt minutes,

Monsieur Ahmed BIFENZI, agissant en qualité d'associé unique de la société AB.BIFENZI, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique est en possession des documents suivants :
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :
- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION
L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.
L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION
L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 10 849,58 €, de la manière suivante :
- de reporter purement et simplement la perte de l'exercice, s'élevant à -10 849.58 €

au compte "Report à Nouveau"

Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

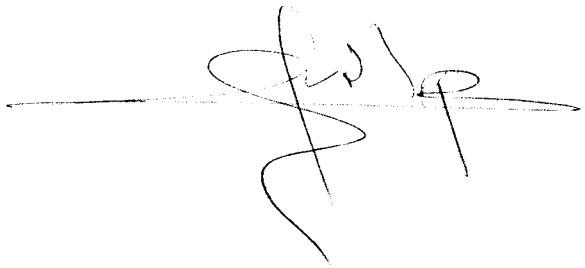
Dividendes antérieurement distribués
L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

TROISIÈME DECISION
L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social
Par décision du 15 juin 2017 et à la demande du prêteur pour l'acquisition du fonds de commerce l'associé unique à procéder au blocage de la somme de 30000 euros en compte courant d'associé, couvrant largement la reconstitution des capitaux propres. Par ailleurs l'associé unique prend acte qu'à la clôture du 31 décembre 2017 le capital s'établit à 7500 euros et que les capitaux propres augmentées du montant du compte courant de l'associé unique s'établissent à :
7500-10849.58+47514.81 soit 44 165.23.

QUATRIÈME DECISION
L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique



Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

AB.BIFENZI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500,00 €
Siège social : 75 boulevard de Bezons
78500 SARTROUVILLE
830 062 147 RCS VERSAILLES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2018

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des comptes
Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.
La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, résumant les principaux comptes du bilan :

BILAN Durée	31/12/2017 7 mois
BILAN ACTIF	
Fonds commercial	100 000
Immobilisations incorporelles	100 000
Installations techniques, matériel et outillage industriel	76 644
Autres immobilisations corporelles	116 509
Immobilisations corporelles	193 153
Autres immobilisations financières	5 693
Immobilisations financières	5 693
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	298 846
ACTIF CIRCULANT	
Stocks et en-cours	119 560
Autres créances	36 440
Créances	36 440
Disponibilités	22 745
Disponibilités hors charges constatés d'avance	22 745
Charges constatées d'avance	295
TOTAL ACTIF CIRCULANT	179 041
TOTAL ACTIF	**477 886**
BILAN PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	
Capital social	7 500
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-10 850**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**-3 350**
AUTRES FONDS PROPRES	

Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	273 298
Emprunts et dettes financières diverses	47 515
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 631
Autres dettes	792
TOTAL DETTES	**481 236**
TOTAL PASSIF	**477 886**

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur importance relative par rapport au chiffre d'affaires :

COMPTE DE RESULTAT		%
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	**135 007**	100,00
Coût des achats et charges externes	136 249	100,92
Valeur ajoutée	-1 243	0,92
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 243	0,92
Autres produits		0,00
Dotations aux amortissements et provisions	6 892	5,11
Autres charges	12	0,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-8 147**	**6,03**
Résultat financier	-1 410	1,04
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-9 556	7,08
Résultat exceptionnel	-1 293	0,96
RESULTAT NET COMPTABLE	**-10 850**	**8,04**

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Il s'agit du premier exercice de la société. Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 135 007 €. En parallèle le total des charges d'exploitation ressort à 143 154 €, après imputation de dotations aux provisions et aux amortissements pour 6 892 €, et surtout de 16268 euros de frais liés à la constitution et à l'acquisition du fonds de commerce.

Le résultat d'exploitation ressort négatif à -8 147 €, ce qui sans l'imputation des frais irrépétibles de la création et de l'acquisition du fonds donnerait une exploitation positive à 8121 €.

Le résultat financier, d'un montant de -1 410 € permet de dégager un résultat courant avant impôt de -9 556 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -1 293 €.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -10 850 €, dont 16268 euros de frais de création et d'acquisition du fonds qu'il a été décidé d'imputer en totalité sur le premier exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

S'agissant du premier exercice social, les résultats présentés ne doivent pas être interprétés comme réellement significatifs de notre activité, compte-tenu de la prise en charge des frais inévitables de démarrage et de lancement.

En fonction des premiers résultats obtenus depuis le début de l'exercice en cours et des moyens mis en œuvre, nous pouvons espérer que le prochain exercice verra se concrétiser nos efforts et permettra de dégager une marge bénéficiaire à la hauteur de nos objectifs initiaux.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un déficit de -10 849,58 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- de reporter purement et simplement la perte de l'exercice, s'élevant à -10 849.58 €

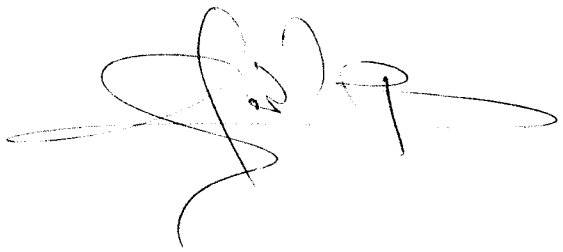
au compte "Report à Nouveau"

Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

Du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social. Par décision du 15 juin 2017 et à la demande du prêteur pour l'acquisition du fonds de commerce l'associé unique à procéder au blocage de la somme de 30000 euros en compte courant d'associé, couvrant largement la reconstitution des capitaux propres.
Il est également rappelé qu'à la clôture du 31 décembre 2017 le capital s'établit à 7500 euros et que les capitaux propres augmentées du compte courant de l'associé unique s'établissent à :
7500-10849.58+47514.81 soit 44 165.23.

Dividendes antérieurement distribués
Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, je rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.
Dépenses non déductibles fiscalement
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Le président



Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2018**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AB.BIFENZI — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 75 boulevard de Bezons 78500 SARTROUVILLE

Numéro SIRET* 8 3 0 0 6 2 1 4 7 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois* 7 — Durée de l'exercice précédent*

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2017 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	100 000	012	100 000
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	200 045	030	6 892 193 153
	Immobilisations financières* (1)		040	5 692	042	5 692
		Total I (5)	044	305 738	048	6 892 298 845
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060	119 560	062	119 560
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	36 440	074	36 440
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	22 745	086	22 745
	Charges constatées d'avance *		092	295	094	295
		Total II	096	179 040	098	179 040
		Total général (I + II)	110	484 778	112	6 892 477 886

PASSIF

				Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	7 500
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées*		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	131	) 132	
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	(10 849)
	Provisions réglementées		140	
		Total I	142	(3 349)
Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	273 297
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	159 631
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....	169 47 514	) 172	48 306
	Produits constatés d'avance		174	
		Total III	176	481 235
		Total général (I + II + III)	180	477 886

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	129 312
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	305 738
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2018**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SASU AB.BIFENZI — Néant ☐ * — Exercice N clos le 31/12/2017 (1)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	135 006
	Production vendue biens	dont export et livraisons	215	214	
	Production vendue services*	dont intracommunautaires	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	135 007
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	221 385
	Variation de stocks (marchandises)*			236	(119 560)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	505
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	33 918
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	6 892
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	12
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	143 153
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	(8 146)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	
	Produits exceptionnels		(IV)	290	
	Charges financières		(V)	294	1 409
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	1 293
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	(10 849)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314	10 849
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247		330	1 293
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		342	
	ZFU–TE (44. *octies* et *octies* A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981			
	JEI (44. *sexies* A)	989			
	ZRD (44. *terdecies*)	127			
	ZRR (*44.quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
Dont divers	ZFA (*44 quaterdecies*)	345		350	
	Investissements outre–mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit		346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354	9 556
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372	9 556

Cegid Group

Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SASU AB.BIFENZI
75 boulevard de Bezons

78500 SARTROUVILLE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
Chages Exceptionnelles	1 293

Cegid Group

Désignation de la société : SASU AB.BIFENZI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 477 886 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 10 850 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

[X] - Amortissement linéaire
[] - Amortissement dégressif fiscal
[] - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Evaluation des stocks :

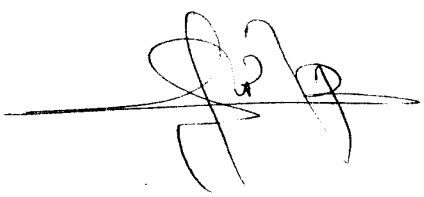
[] - Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
[X] - Premier entré, premier sorti (PEPS-FIFO)

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Autres éléments significatifs

Le cabinet comptable ne participe pas à l'inventaire physique. Les recettes, les dépenses et le stock sont enregistrés en comptabilité en fonction des éléments fournis par le dirigeant et sous sa seule responsabilité.
Le dirigeant déclare conserver tous les justificatifs au siège de l'entreprise.
A la clôture de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Il s'agit du premier exercice d'exploitation.



Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

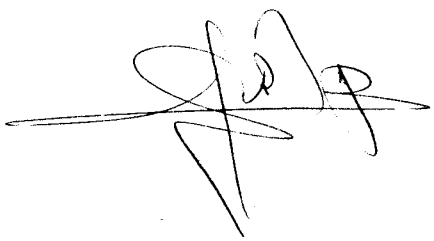


Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Fonds commercial		100 000		100 000
Immobilisations incorporelles (I)		**100 000**		**100 000**
Installations techniques matériels et outillages industriels		80 000		80 000
Autres immobilisations corporelles		120 046		120 046
Immobilisations corporelles (II)		**200 046**		**200 046**
Immobilisations financières (III)		**5 693**		**5 693**
Total général (I + II + III)		**305 738**		**305 738**

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	100 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**100 000**





Immobilisations financières

Le cabinet comptable ne participe pas à l'inventaire physique. Les recettes, les dépenses et le stock sont enregistrés en comptabilité en fonction des éléments fournis par le dirigeant et sous sa seule responsabilité.
Le dirigeant déclare conserver tous les justificatifs au siège de l'entreprise.
A la clôture de l'exercice, les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social.

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans		3 356		3 356
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans		3 537		3 537
Total immobilisations corporelles (II)			**6 892**		**6 892**
Total général (I + II)			**6 892**		**6 892**

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

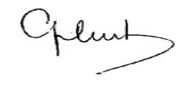
Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	5 693		5 693
Créances de l'actif circulant	36 440	36 440	
Charges constatées d'avance	295	295	



Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147





Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	295		
Total	**295**		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	273 298	143 986	129 312	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 631	159 631		
Autres dettes	48 307	48 307		
Produits constatés d'avance				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 680
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	171
Divers - charges à payer	792
Total	**2 643**

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	750	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

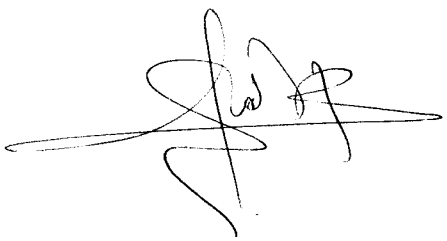
Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147

Opérations exceptionnelles

	Charges	Produits
Autres charges	1 293	
TOTAL	**1 293**	

Le cabinet comptable ne participe pas à l'inventaire physique. Les recettes, les dépenses et le stock sont enregistrés en comptabilité en fonction des éléments fournis par le dirigeant et sous sa seule responsabilité.
Le dirigeant déclare conserver tous les justificatifs au siège de l'entreprise.
A la clôture de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Il s'agit du premier exercice d'exploitation.



Copie certifiée conforme
EB / 20/02/2020 16:15:54
N° de dépôt - 2020/2288 / 830062147